

DIRECTIONS FOR USE

APPLICATIONS OF THIS PRODUCT, OTHER THAN AS A CRACK AND CREVICE TREATMENT, ARE NOT PERMITTED.

Use a suitable bait gun applicator or hand-held plunger to apply approximately 28 g per 10 m² (1 oz per 108 ft.²) applying the paste liberally in heavy infested areas and sparingly in lightly infested areas in homes, restaurants and other food and feed handling establishments: markets, schools, warehouses, offices, hotels, motels, hospitals, nursing homes, garages, grocery stores, apartment buildings, new construction, industrial plants, theaters, ships, boats, trains, yachts, camps, mobile homes, buses, zoos, kennels, military bases, libraries.

Apply the paste into seams under and behind refrigerators, stoves, sinks, dishwashers, washing machines, dryer and tubes; into openings around drains, sewers, manholes, water pipes and electrical conduits; and in cracks and crevices along baseboards and in corners of cabinets, cupboards and food closets. Remove all lower drawers in kitchen and bathroom cabinets, bedroom dressers and chests of drawers, then apply the paste into each corner of drawer wells.

MODE D'EMPLOI

TOUTE APPLICATION DE CE PRODUIT DANS UN AUTRE BUT QUE CELUI DE TRAITEMENT DES FISSURES ET CREVASSES EST PROHIBÉE.

Utilisez un applicateur approprié de pistolet d'amorce plongeur tenu dans la main pour appliquer approximativement 28 g par 10 m² (1 oz par 108 pi²) en applications plus copieuses dans les endroits plus particulièrement infestés et modérément dans les endroits moins infestés dans des maisons, les restaurants et autres établissements manutention des aliments pour humains et animaux tels que les marchés, institutions scolaires, entrepôts, bureaux, hôtels, motels, hôpitaux, maisons de repos, garages, épicerie, immeubles a appartements, nouvelles constructions, usines industrielles, théâtres, navires, bateaux, trains, yachts, camps, maisons mobiles, autobus, zoos, chenils, bases militaires, bibliothèques.

Appliquer la pâte dans les joints a l'arrière et sous les réfrigérateurs, les cuisinières, les éviers et lavabos, lavevaisselle, laveuses, sécheuses et cuvés de trempage, dans les espaces autour des tuyaux d'écoulement, égouts, trous d'homme, canalisations d'eau et circuits électriques, dans les fissures et crevasses le long des plinthes et dans les coins des chambres de débarras, ammoires à vaisselle et placards a aliments. Enlevez tous les tiroirs du las la cuisine et des salles de bain, des commodes et armoires de chambres a coucher et appliquez la pâte à chaque coins du creux de ces tiroirs.

ANY PASTE VISIBLE AFTER APPLICATION MUST BE SCRAPED INTO CRACKS AND CREVICES OR REMOVED. APPLY/USE ONLY IN AREAS INACCESSIBLE TO CHILDREN AND PETS.

IN NON-FOOD AREAS, including garbage rooms, lavatories, offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, garages, mop closets, and storage (after canning or bottling): Apply to baseboard areas; around water pipes; and to surfaces behind and beneath sinks, lockers, tables, pallets and similar areas where cockroaches hide or through which they may enter.

IN MEAT PACKING AND FOOD PROCESSING PLANTS: Apply only when plant is not in operation. No exposed meat products, ingredients or packaging materials are to be left in the room. Cover food handling equipment. Any treated surface that may contact meat or other food products should be washed and rinsed thoroughly with potable water after application and before re-use for food processing.

IN NEW CONSTRUCTION: Apply the paste liberally when treating large areas such as wall voids, soffit and sub-cabinet voids in new and existing construction.

STORAGE: Store in original containers in a cool dry place. Do not store at extreme temperatures.

DISPOSAL: Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of spill and for the clean-up of spills.

TOUTE LA PÂTE ÉVIDENTE APRÈS APPLICATION DOIT ÊTRE RACLÉE DANS LA FENTE ET LES CREVASSES OU ÊTRE ENLEVÉ. APPLIQUEZ LA PÂTE DANS LES SECTEURS INACCESSIBLES AUX ENFANTS ET AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE.

AUX ENDROITS NON RÉSERVÉS AUX ALIMENTS, comprenant entre autres, les salles da machines, salles des chaudières, garages, armoires à balais et remises (après la mise en boîtes ou en bouteilles des aliments): Appliquez la pâte le long des plinthes, autour des canalisations d'eau, sur les surfaces derrière et sous les éviers et lavalos, les armoires de vestiaires, tables, triangles de clouage et autres endroits similaires où se dissimulent les blattes ou pouvant leur servir de voie d'accès.

DANS LES ETABLISSEMENTS D'ABATTAGE ET LES USINES DE TRANSFORMATION DES ALIMENTS: Appliquez seulement lorsque les salles de travail ne sont pas en operation. Aucun produit de viande exposé, ingrédients ou matériaux d'emballage ne doivent demeurer dans les salles et il faut couvrir tous instruments, outils et équipements. Toutes les surfaces traitées qui peuvent entrer en contact avec des produits alimentaires, doivent être, lavées et rincées soigneusement à l'eau potable après l'application et avant d'être réutilisées pour fins de transformations.

DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTION: Appliquez copieusement la pâte lorsque vous traitez de vastes surfaces telles que cavités murales, sous-faces et alvéoles d'armoires dans les constructions neuves aussi bien qu'anciennes.

ENTREPOSAGE: Produit à conserver dans son recipient d'origine dans un local see et frais. Veillez à ne pas ranger ce produit dans des locaux à températures extrêmes.

ELIMINATION: Rendre le contenant inutilisable. Eliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRECAUTIONS KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN

Harmful if swallowed. May cause irritation. Avoid eye contact. Avoid contact with damaged or broken skin. May cause skin irritation. Wear long pants, long-sleeved shirt, chemical-resistant coveralls and chemical-resistant gloves when applying boron. Wash thoroughly after handling.

FIRST AID:

If in eyes: Hold eye and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If Swallowed: Call poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. Take container, label or product name and Pest Control Registration Number when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NOTICE: RETAIN PACKAGING INFORMATION FOR FUTURE REFERENCE.

PROFESSIONAL ROACH BAIT

Professional Roach Bait is a non-corrosive insecticidal bait, specially formulated to be used as a crack and crevice treatment for the elimination of cockroaches only.

COMMERCIAL

WARNING: EYE IRRITANT

READ THE LABEL AND CARTON BEFORE USING

GUARANTEE: BORIC ACID.....33.3%

WARNING:

Contains the allergens milk and wheat

REGISTRATION NO. 29169 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 10 x 35 gram reservoirs

APPÂT POUR BLATTES PROFESSIONNEL

Appât pour blattes professionnel est un appât insecticide non corrosif spécialement formulé pour servir au traitement des fissures et crevasses et à l'élimination uniquement des blattes.

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ETIQUETTE ET LA BOÎTE AVANT UTILISATION

GARANTIE: ACIDE BORIQUE.....33,3%

AVERTISSEMENT:

CONTIENT LES ALLERGÈNES, LAIT ET BLÉ

No D'ENREGISTREMENT: 29169 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 10 x 35 g



100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853 USA
1.800.264-0870 • 1.865.577-6119

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE ENFANTS

Nocif si avalé. Risque d'irritation des yeux. Evitez tout contact avec les yeux. Evitez tout contact la peau endommagée ou éraflée. Risque d'irritation de la peau. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lors de l'application de produits contenant du bore. Lavez vous a fond après manutention du produit.

PREMIERS SOINS

Eu cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 15 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Eu cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti poison ou le médecin. No rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traitez symptomatiquement.

AVIS A L'UTILISATEUR: Ce produit antoparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

AVIS MAINTENEZ L' INFORMATION DE L' EMPAQUETAGE POUR DE FUTURE REFÉRENCE.